

A close-up photograph of a young girl with dark skin, her face wet with water. She has a joyful expression, with her mouth wide open in a smile. She is holding a blue plastic bucket on her head with both hands. The bucket is also wet with water. The background is blurred, suggesting an outdoor setting.

**NOUS
PARTAGEONS**

Résultats annuels 2016

avec commentaires



ACTION DE CARÊME

Bilan au 31 décembre

Comptes annuels consolidés

Actif		2016 (CHF)	2015 (CHF)
Liquidités		7 217 333	9 658 774
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	1)	7 828 428	7 144 287
<i>Liquidités et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>		<i>15 045 761</i>	<i>16 803 061</i>
Créances résultant de livraisons et prestations	2)	70 835	78 257
Autres créances à court terme	3)	354 014	341 585
Consommation intermédiaire / Stocks	4)	327 615	150 314
Actifs de régularisation		8 806	54 763
Actif circulant		15 807 031	17 427 981
Immobilisations financières	5)	307 267	304 652
Immobilisations corporelles	6)	7 203 520	7 223 520
Immobilisations incorporelles	6)	0	10 500
Actif immobilisé		7 510 787	7 538 672
Total Actif		23 317 818	24 966 653

Passif		2016 (CHF)	2015 (CHF)
Dettes résultant d'achats et de prestations	7)	444 788	518 804
Emprunts sans intérêts à court terme		1 060 000	1 060 000
Autres dettes à court terme	8)	119 224	96 035
Passifs de régularisation	9)	368 314	460 122
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		<i>1 992 326</i>	<i>2 134 960</i>
Dettes à long terme portant intérêt	10)	0	1 700 000
Provisions pour impôts différés et risques	11)	622 299	622 429
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		<i>622 299</i>	<i>2 322 429</i>
Capitaux étrangers		2 614 625	4 457 389
Capital des fonds		4 993 106	3 908 047
<i>Capital de fondation</i>		<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
Réserves pour nouvelle évaluation		3 166 386	3 166 386
Réserves issues du capital		300 000	300 000
Réserves issues du bénéfice		298 142	327 763
<i>Capital généré libre</i>		<i>3 764 528</i>	<i>3 794 149</i>
Réserves de fluctuation des cours des placements en capital		897 104	829 076
Réserves fonds social personnel		450 000	450 000
Fonds alloués aux projets		6 026 065	8 119 106
<i>Capital généré lié</i>		<i>7 373 170</i>	<i>9 398 182</i>
<i>Ressources libres</i>		<i>4 472 387</i>	<i>3 308 884</i>
Capital de l'organisation		15 710 086	16 601 216
Total Passif		23 317 818	24 966 653

Commentaires sur les postes du bilan et du compte d'exploitation dès la page 11.

Compte d'exploitation au 31 décembre

Produits		2016 (CHF)	%	2015 (CHF)	%
Dons généraux		7 964 958	34,7 %	8 911 195	35,8 %
Dons affectés		6 567 311	28,6 %	6 550 372	26,3 %
Subventions des pouvoirs publics	12)	568 204	2,5 %	687 355	2,8 %
Subventions fédérales (DDC)		5 466 275	23,8 %	5 553 833	22,3 %
Legs	12)	1 122 788	4,9 %	1 968 046	7,9 %
Autres contributions de tiers pour les projets		169 241	0,7 %	168 050	0,7 %
Total des dons et contributions		21 858 777	95,3 %	23 838 850	95,7 %
Produit de vente des marchandises		111 100	0,5 %	180 037	0,7 %
Produit des prestations de services		25 197	0,1 %	30 206	0,1 %
Produit des prestations de services à la DDC		934 900	4,1 %	858 000	3,4 %
Produits de livraisons et prestations		1 071 197	4,7 %	1 068 243	4,3 %
Total des produits		22 929 974	100,0 %	24 907 094	100,0 %

Charges		2016 (CHF)	%	2015 (CHF)	%
Projets au Sud / Programmes par pays – partenaires ecclésiastiques/laïcs		-11 042 989	47,5 %	-11 011 033	46,4 %
Projets au Sud / Projets régionaux et internationaux		-631 671	2,7 %	-889 866	3,7 %
Politique de développement – Travail de recherche		-224 651	1,0 %	-404 107	1,7 %
Politique de développement – Plaidoyer et lobbying		-1 125 284	4,8 %	-1 069 884	4,5 %
Projets Secteur Suisse		-1 013 143	4,4 %	-1 313 050	5,5 %
Part diocésaine		-500 000	2,2 %	-550 000	2,3 %
Projets de la direction		-55 037	0,2 %	0	0,0 %
Information et formation		-3 618 384	15,6 %	-3 713 037	15,6 %
		-18 211 159	78,4 %	-18 950 977	79,8 %
Frais de suivi des projets (en particulier : planification, coordination et contrôle)		-2 586 193	11,1 %	-2 531 153	10,7 %
Frais directs des projets		-20 797 352	89,5 %	-21 482 130	90,5 %
Administration		-990 957	4,3 %	-879 214	3,7 %
Recherche de fonds		-1 453 388	6,3 %	-1 374 954	5,8 %
Charges administratives		-2 444 345	10,5 %	-2 254 168	9,5 %
Total des charges résultant de la fourniture des prestations	13)	-23 241 696	100,0 %	-23 736 298	100,0 %
Résultat d'exploitation		-311 723		1 170 796	

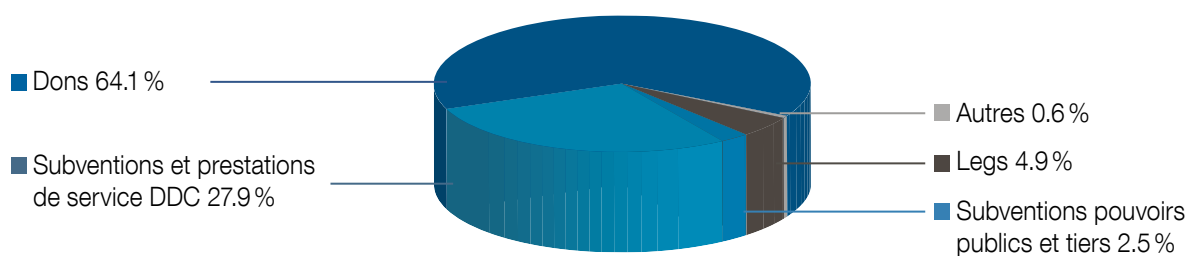
Produits immobiliers		498 264		503 796	
Charges immobilières		-218 060		-183 374	
Résultat immobilier		280 204		320 422	
Résultat ordinaire		-31 519		1 491 217	

Produits financiers		263 876		103 852	
Charges financières		-14 080		-122 925	
Résultat financier avant variation réserve de fluctuation	14)	249 796		-19 073	
Produit extraordinaire		2 770		5 583	
Impôts	15)	-27 118		-31 340	
Résultat intermédiaire avant variation du capital des fonds		193 929		1 446 387	

	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Variation du capital des fonds	-1 085 059	-82 659
Résultat intermédiaire avant variation du capital de l'organisation	-891 130	1 363 728
Variation réserve de fluctuation des cours	-68 028	109 152
Variation du capital généré libre	29 621	20 935
Variation des fonds alloués aux projets	2 093 041	-1 156 511
Variation des ressources libres	-1 163 503	-337 303
Résultat après attributions	0	0

Produits 2016

Total produits 2016: CHF 22 929 974



Charges 2016

Total charges 2016: CHF 23 241 696

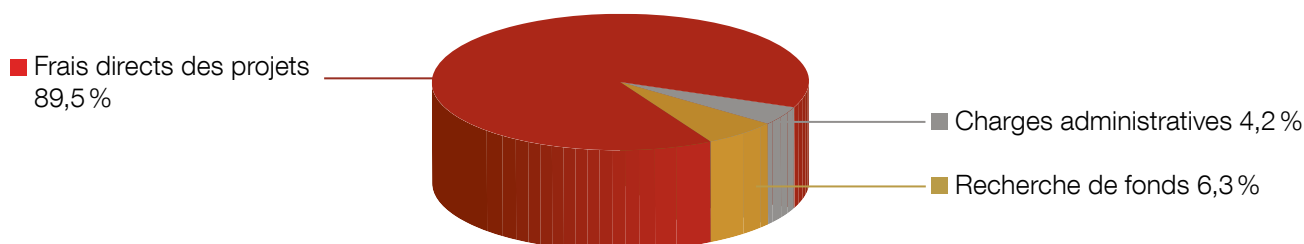




Tableau de financement

Variation d'exploitation		2016 (CHF)	2015 (CHF)
Résultat annuel		193 929	1 446 387
Pertes / gains comptables sur immobilisations financières	14)	-170 297	113 111
Amortissement sur le mobilier / équipement et informatique		180 544	89 881
Amortissement sur les immobilisations corporelles immeubles		109 690	110 490
Amortissement sur les immobilisations incorporelles		10 500	10 500
Variation des créances		-5 007	-111 159
Variation des stocks		-177 301	168 686
Variation des actifs de régularisation		45 957	22 471
Variation des dettes résultant d'achats de biens et de prestations de service		-74 016	94 962
Variation des autres dettes à court terme		23 189	1 066
Variation des passifs de régularisation		-91 808	-59 349
Variation des provisions		-130	15 500
Variation d'exploitation		45 251	1 902 546
Variation d'investissement			
Investissement immobilisations corporelles		-270 235	-165 331
Investissement immobilisations financières et titres		-566 459	-57 010
Désinvestissement immobilisations financières et titres	10)	-1 650 000	287 378
Variation d'investissement		-2 486 692	65 038
Variation		-2 441 441	1 967 584
Variation des liquidités			
Liquidités au 1er janvier		9 658 774	7 691 190
Liquidités au 31 décembre		7 217 333	9 658 774
Variation des liquidités		-2 441 441	1 967 584

Variation du capital

Variation du capital des fonds (en CHF)	État au 01.01.2016	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2016
Fonds aide d'urgence	232 545	36 383	-200	-168 299	-132 115	100 430
Fonds climat	6 107	31 125	0	-30 494	631	6 738
Fonds International	0	81 142	290 168	-371 310	0	0
Fonds Amérique latine	360 640	3 214 595	340 697	-3 390 730	164 563	525 203
Fonds Afrique	1 216 752	5 311 315	103 806	-4 424 334	990 788	2 207 540
Fonds Asie	2 092 001	3 021 650	329 600	-3 290 056	61 194	2 153 195
Dons et contributions fonds EPG	0	307 698	-307 698	0	0	0
Dons et contributions fonds Travail de sensibilisation	0	1 157 570	-1 157 570	0	0	0
Total capital des fonds	3 908 046	12 853 781	-93 498	-11 675 224	1 085 060	4 993 106

Variation du capital des fonds (en CHF)	État au 01.01.2015	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2015
Fonds aide d'urgence	198 248	137 385	0	-103 088	34 297	232 545
Fonds climat	39 799	34 423	0	-68 115	-33 692	6 107
Fonds International	0	232 795	403 893	-636 688	0	0
Fonds Amérique latine	508 611	3 411 772	-163 569	-3 396 173	-147 970	360 640
Fonds Afrique	1 620 338	4 348 676	-220 152	-4 532 110	-403 586	1 216 752
Fonds Asie	1 458 392	3 849 557	-50 579	-3 165 369	633 609	2 092 001
Dons et contributions fonds EPG	0	385 737	-385 737	0	0	0
Dons et contributions fonds Travail de sensibilisation	0	1 214 764	-1 214 764	0	0	0
Total capital des fonds	3 825 388	13 229 372	-1 245 170	-11 901 544	82 658	3 908 046



Variation du capital de l'organisation (en CHF)	État au 01.01.2016	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2016
Financement propre						
Capital de fondation	100 000	0	0	0	0	100 000
Réserves pour nouvelle évaluation	3 166 386	0	0	0	0	3 166 386
Réserves issues du capital	300 000	0	0	0	0	300 000
Réserves issues du bénéfice	327 763	498 264	-282 707	-245 178	-29 621	298 142
Capital généré libre	3 794 149	498 264	-282 707	-245 178	-29 621	3 764 528
Réserves pour fluctuation des cours - placements	829 076	0	68 028	0	68 028	897 104
Réserves Fonds social personnel	450 000	0	0	0	0	450 000
Fonds alloués aux projets	8 119 106	0	-2 093 041	0	-2 093 041	6 026 065
Capital généré lié	9 398 182	0	-2 025 013	0	-2 025 013	7 373 170
Ressources libres	3 308 884	10 340 069	2 401 218	-11 577 783	1 163 503	4 472 387
Capital de l'organisation	16 601 216	10 838 333	93 498	-11 822 961	-891 131	15 710 086

Variation du capital de l'organisation (en CHF)	État au 01.01.2015	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.15
Financement propre						
Capital de fondation	100 000	0	0	0	0	100 000
Réserves pour nouvelle évaluation	3 166 386	0	0	0	0	3 166 386
Réserves issues du capital	300 000	0	0	0	0	300 000
Réserves issues du bénéfice	348 698	503 796	-310 017	-214 714	-20 935	327 763
Capital généré libre	3 815 084	503 796	-310 017	-214 714	-20 935	3 794 149
Réserves pour fluctuation des cours - placements	938 227	0	-109 151	0	-109 151	829 076
Réserves Fonds social personnel	450 000	0	0	0	0	450 000
Fonds alloués aux projets	6 962 595	0	1 156 511	0	1 156 511	8 119 106
Capital généré lié	8 350 822	0	1 047 360	0	1 047 360	9 398 182
Ressources libres	2 971 581	11 781 573	507 827	-11 952 095	337 305	3 308 884
Capital de l'organisation	15 237 488	12 285 369	1 245 170	-12 166 810	1 363 729	16 601 216

Grâce aux dons liés à des projets concrets, 93 498 francs (année précédente 1 245 170 francs) du fonds de la coopération internationale ont pu être affectés aux ressources libres, car le préfinancement permet de libérer ces fonds à affectation spéciale.



Annexe aux comptes annuels consolidés 2016

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes d'*Action de Carême* est conforme aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), au Code des obligations, aux prescriptions du Zewo (Zentralstelle für Wohlfahrtsunternehmen) et aux dispositions statutaires. Les comptes annuels consolidés donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'*Action de Carême* (true and fair view).

Modifications de la présentation des comptes / Comparaison avec l'exercice précédent

Les comptes annuels consolidés sont dressés selon la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Dans la mesure nécessaire, il a été tenu compte des nouveaux principes de présentation des comptes.

Le périmètre et les principes de consolidation ne se sont pas modifiés par rapport à l'exercice précédent. Veuillez vous référer à ces principes.

Périmètre et principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés se fondent sur les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles *Action de Carême* détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote.

Outre *Action de Carême*, le périmètre de consolidation comprend les deux sociétés anonymes suivantes :

Société	Zielmatt Immobilien SA
Siège	Lucerne
But social	Détention d'immeubles/ de participations
Capital	CHF 250 000
Participation 2015	100 %
Participation 2016	100 %

Société	Immobilien-gesellschaft Stella SA
Siège	Lucerne
But social	Acquisition/Vente et gérance d'immeubles
Capital	CHF 50 000
Participation 2015	100 %
Participation 2016	100 %

Les deux filiales mentionnées sont consolidées à 100 % et la consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'achat pur et simple. Au moment de la première consolidation, le capital-actions des deux filiales est ainsi compensé avec la valeur comptable des participations pour *Action de Carême*. La plus-value qui en résulte a été portée au crédit des réserves en capital.

Conformément à la méthode de la consolidation totale, l'actif et le passif, ainsi que les charges et les produits, des sociétés consolidées, sont entièrement pris en compte. Les créances et les engagements entre les sociétés consolidées sont éliminés, de même que les éventuels gains intermédiaires.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. L'actif et le passif en devises sont convertis au cours de clôture à la date de clôture. Les transactions en devises sont converties au cours du jour.

La comptabilité applique le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif.

Liquidités

Ce poste comprend l'avoir en caisse, ainsi que les comptes de chèques et les comptes en banque, évalués à leur valeur nominale.

Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les papiers-valeurs sont comptabilisés à la valeur du cours. Pour compenser les fluctuations de valeur (principe de prudence), il est constitué une réserve pour fluctuation de cours, conformément au règlement de placement. Cette réserve figure séparément dans le capital de l'organisation et varie chaque année selon le résultat de l'exercice.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances résultant de livraisons et de prestations. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Autres créances à court terme

Ce poste comprend les avoirs WIR, les impôts anticipés et les éventuels impôts à la source remboursables et d'autres créances à court terme. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Consommation intermédiaire / Stocks

Ce poste comprend le matériel de la campagne et d'autres matériels, tels que matériel didactique, brochures, etc. pour la campagne de l'année suivante. Ils sont activés à la valeur d'acquisition (coût de revient) ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges et des produits des différents exercices. Il comprend également les dons reçus après la date de clôture et affectés expressément par le donateur à l'exercice écoulé. Ces postes sont activés à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles et valeurs incorporelles

Ce poste comprend des biens mobiliers (mobilier, machines de bureau, équipements informatiques), des installations/équipements situés dans les locaux loués et des valeurs incorporelles (logiciels) dont *Action de Carême* a besoin pour ses prestations et pour son administration.



En outre, il comprend les immeubles dont *Action de Carême* est propriétaire sans restriction et dont le produit de la vente pourrait être affecté sans restriction. Il s'agit de l'immeuble de la société immobilière Stella AG et de l'immeuble de la société Zielmatt Immobilien AG.

Les immobilisations corporelles et les valeurs incorporelles sont évaluées au prix d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés. La limite inférieure d'activation est de CHF 5000. Les amortissements sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Celle-ci est de quatre ans pour le mobilier et les machines de bureau et de sept ans pour les équipements et installations qu'*Action de Carême* a effectués pour son compte dans les locaux loués. La durée d'utilisation est de trois ans pour les équipements informatiques et les logiciels et d'environ 30 ans pour les immeubles d'habitation.

Immobilisations financières

Participations non consolidées

Les sociétés dont le capital appartient au groupe à raison de 20 % à 49 % sont comptabilisées sous la rubrique Participations non consolidées des comptes annuels pour la valeur proportionnelle des fonds propres ; à la fin de l'exercice, *Action de Carême* ne détenait pas de participations de ce genre. Les participations d'un montant inférieur à 20 % sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

La qualité de membre de communautés de travail ou d'autres organismes dans lesquels *Action de Carême* ne dispose pas de droit sur le capital est mentionnée à titre d'information dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. Les cotisations versées à ces communautés de travail sont à la charge du compte d'exploitation.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de prêts concédés par *Action de Carême* à des tiers qui ne font pas partie du périmètre de consolidation, ainsi que les dépôts de garantie de loyer. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, des correctifs de valeur nécessaires (solvabilité).

Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations

Ce poste comprend les engagements à court terme résultant d'achats et de prestations, les loyers et divers postes débiteurs. Ces engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Dettes sans intérêts à court terme

Ce poste comprend des emprunts sans intérêt dont le délai de résiliation est de trois mois. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Certains emprunts sont assortis d'une clause testamentaire en faveur d'*Action de Carême*.

Passif de régularisation

Ce poste comprend les postes du passif résultant de la délimitation par matière et par exercice des différents postes des charges et des produits à la valeur nominale. Il comprend également les dons reçus durant l'exercice et affectés expressément par le donateur à l'exercice suivant.

Dettes à long terme portant intérêt

Ce poste comprend des emprunts à long terme comptabilisés à leur valeur nominale. La plupart d'entre eux sont garantis par des hypothèques qui grèvent les immeubles des filiales.

Provisions

Les provisions sont constituées pour faire face à des engagements probables, fondés sur des événements passés et dont le montant ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions découle de l'estimation du Conseil de fondation et représente les charges futures attendues à la date de clôture.

Impôts ordinaires / Impôts différés

Contrairement à ses filiales, *Action de Carême* n'est pas assujettie aux impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte d'éventuels écarts entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux. Les impôts sur le bénéfice différés passifs sont inscrits sous la rubrique des provisions, les éventuels impôts sur le bénéfice différés actifs figurant sous les créances. Nous appliquons un barème fiscal unique de 20 % pour tout le groupe.

Capital de l'organisation

Ce poste comprend les réserves pour nouvelle estimation rendues nécessaires par la conversion de la comptabilité aux normes Swiss GAAP RPC.

Le goodwill négatif engendré par la première consolidation des filiales a été comptabilisé dans les réserves de capital. *Action de Carême* dispose d'un fonds social destiné à atténuer les cas de rigueur du personnel. Il est alimenté par le bénéfice selon la décision du Conseil de fondation et régi par un règlement.

Principes relatifs au tableau de financement

Ce tableau indique la variation des liquidités. Les variations d'exploitation se composent de la marge brute d'autofinancement calculée selon la méthode indirecte, de la variation de l'actif circulant (sans liquidités) et de la variation des emprunts à court terme. Le tableau de financement est un complément nécessaire au compte de pertes et profits. Il présente le résultat de l'exploitation en soi (marge brute d'autofinancement), les opérations de financement/remboursement et celles d'investissement/désinvestissement.

Méthode de calcul des charges administratives

Le calcul des charges administratives se fait conformément à la « Méthodologie pour le calcul de la charge administrative » de la fondation ZEW0.



Commentaires des postes du bilan (consolidé)

Les chiffres renvoient à la numérotation du bilan et du compte d'exploitation.

1) Titres cotés en bourse détenus à court terme

Composition	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Obligations suisses	1 474 812	1 269 461
Obligations étrangères	1 924 447	1 686 466
<i>Obligations</i>	<i>3 399 259</i>	<i>2 955 927</i>
Actions suisses	1 693 797	1 575 863
Actions étrangères	1 623 979	1 591 748
<i>Actions</i>	<i>3 317 776</i>	<i>3 167 611</i>
<i>Immobilier</i>	<i>1 111 393</i>	<i>1 020 750</i>
	7 828 428	7 144 28
Réserve de fluctuation	-897 104	-829 076
Valeur nette	6 931 324	6 315 212

Il s'agit de titres négociés régulièrement. Les papiers-valeurs ne sont pas mis en gage. La réserve pour fluctuation de cours est inscrite séparément dans le capital de l'organisation.

La fortune est placée selon des critères éthiques, de préférence dans des entreprises qui respectent durablement des critères sociaux et écologiques. *Action de Carême* s'emploie à exercer ses droits sociaux afin de sensibiliser les entreprises à leur responsabilité sociale.

2) Créances résultant de livraisons et de prestations

Composition	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Postes créanciers résultant de livraisons et de prestations	70 835	78 258
	70 835	78 258

3) Autres créances à court terme

Composition	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Administration féd. des impôts (impôt anticipé)	128 703	113 662
AFC Berne (TVA)	53 826	66 766
Divers débiteurs	171 485	161 157
	354 014	341 585

4) Consommation intermédiaire / Stocks

Les stocks sont des documents et des brochures pour la campagne de l'année suivante.

5) Immobilisations financières

Participations / Affiliations (non consolidées)

Composition		31.12.2016			31.12.2015	
Raison sociale et siège	Domaine d'activité	Capital KCHF	Part Action de Carême en %	Valeur comptable CHF	Part Action de Carême en %	Valeur comptable CHF
Garantie de loyer				31 695		31 684
Claro fair trade AG, Orpund	Commerce et distribution	4 733	2,12 %	100 476	2,12 %	100 476
« Oikocredit U.A., NL-Amersfoort »	Financement de programmes de développement	1 010 850	< 1 %	175 096	< 1 %	172'493
Fondation Max Havelaar, Bâle	Promotion du commerce équitable	100	16,67 %	0	16,67 %	0
Total				307'267		304'652

Action de Carême est aussi membre de (les cotisations sont comptabilisées comme charges) :

- Alliance Sud (Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/EPEP)
- Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité (CIDSE).
- STEP – Tapis issus du commerce équitable, 3012 Berne.

Les parts des fondations à la constitution desquelles Action de Carême a participé sont amorties à la valeur zéro, car elle ne possède pas de droit de restitution du capital libéré en cas de liquidation. Le taux équivaut au montant versé au moment de la constitution.

Autres immobilisations financières

Action de Carême a par ailleurs accordé à *claro fair trade SA* (auparavant OS3) un prêt de CHF 16 500, qui est entièrement provisionné.

6) Immobilisations corporelles et valeurs incorporelles

Mobilier, équipements informatiques, équipements/installations fixes, immeubles et logiciels

en CHF	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements/install. fixes	Immeubles	Total Immobilisations corporelles	Logiciels
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.2016	612 699	396 515	1 292 566	8 960 114	11 261 894	34 910
Investissements	16 313	253 922	–	–	270 235	–
Désinvestissements	–	–158 728	–	–	–158 728	–
État au 31.12.2016	629 012	491 709	1 292 566	8 960 114	11 373 401	34 910

Amortissements cumulés

État au 01.01.2016	577 099	281 965	1 285 766	1 893 544	4 038 374	24 410
Amortissements	19 613	159 782	1 150	109 690	290 235	10 500
Invest/désinvestissements	–	–158 728	–	–	–158 728	–
État au 31.12.2016	596 712	283 019	1 286 916	2 003 234	4 169 881	34 910

Valeur nette au 31.12.2016	32 300	208 690	5 650	6 956 880	7 203 520	–
-----------------------------------	---------------	----------------	--------------	------------------	------------------	----------

en CHF	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements/install. fixes	Immeubles	Total Immobilisations corporelles	Logiciels
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.2015	578 722	429 284	1 295 100	8 960 114	11 263 220	34 910
Investissements	38 631	118 772	7 928	–	165 331	–
Désinvestissements	–4 654	–151 541	–10 462	–	–166 656	–
État au 31.12.2015	612 699	396 516	1 292 566	8 960 114	11 261 895	34 910

Amortissements cumulés

État au 01.01.2015	568 522	357 984	1 295 100	1 783 054	4 004 660	13 910
Amortissements	13 231	75 522	1 128	110 490	200 371	10 500
Invest/désinvestissements	–4 654	–151 541	–10 462	–	–166 656	–
État au 31.12.2015	577 099	281 966	1 285 766	1 893 544	4 038 375	24 410

Valeur nette au 31.12.2015	35 600	114 550	6 800	7 066 570	7 223 520	10 500
-----------------------------------	---------------	----------------	--------------	------------------	------------------	---------------

Les immeubles de deux filiales consolidées Ziel matt Immobilien AG (Lucerne) et Immobiliengesellschaft Stella AG (Coire) ont été offerts à l'Action de Carême, respectivement en 1995 et en 1999.

7) Dettes résultant d'achats et de prestations

Composition	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Achats et prestations	374 518	471 589
Organes	1 379	5 817
Divers	68 892	41 397
	444 788	518 804

8) Autres dettes à court terme

Composition	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Assurances sociales	86 382	53 615
Compte courant DDC (projet eau)	2 342	16 269
Impôt à la source	3 891	0
Garanties de loyer	26 609	26 151
	119 224	96 035

9) Passifs de régularisation

Composition	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Dons affectés à l'exercice suivant	0	773
Solde vacances et heures supplémentaires personnel	275 333	350 579
Divers	92 981	108 770
	368 314	460 122

10) Dettes à long terme portant intérêt

Zusammensetzung:	31.12.2016 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Hypothèque Banque cantonale de Lucerne	0	1 700 000
	0	1 700 000

Actifs mis en gage ou cédés et actifs frappés d'une réserve de propriété
Immeubles d'une valeur comptable totale de CHF 6 956 880 (contre CHF 7 066 570 en 2015), grevés de droits pour CHF 0 (contre CHF 1 700 000 en 2015).

11) Provisions pour impôts différés et risques

Composition en CHF	État 01.01.2016	Constitution	Départs/ Emploi	Dissolution	État 31.12.2016
Impôts différés passifs	597 429	–	–9 500	–	587 929
Fonds de rénovation immeubles	–	34 370	–	–	34 370
Frais d'avocats facture tél.	25 000	–	–	25 000	–
Total	622 429	34 370	–9 500	25 000	622 299

Composition en CHF	État 01.01.2015	Constitution	Départs/ Emploi	Dissolution	État 31.12.2015
Impôts différés passifs	606 925	–	–9 500	–	597 425
Frais d'avocat facture tél.	–	25 000	–	–	25 000
Total	606 925	25 000	–9 500	–	622 429

L'état initial des impôts différés a été modifié en fonction de la nouvelle évaluation des immeubles. Le barème est en moyenne de 20 %.

En 2015, *Action de Carême* a constitué pour la première fois une provision pour frais d'avocat après avoir été la cible d'une attaque réalisée par des pirates informatiques. Le litige ayant été réglé à l'amiable en 2016, cette provision a pu être dissoute.

À partir de 2016, *Action de Carême* constitue une provision pour rénovations d'entente avec les services des impôts des cantons de Lucerne, Nidwald et Grisons.



Commentaires des postes du compte d'exploitation

12) Produit des fonds publics et des legs

Composition	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Dons généraux des collectivités publiques	19 250	20 100
Dons affectés des collectivités publiques	548 954	667 255
Contributions totales des collectivités publiques	568 204	687 355
Dons généraux provenant de legs	1 020 788	1 666 226
Dons affectés provenant de legs	102 000	301 820
Total des legs	1 122 788	1 968 046

13) Charges de fourniture de prestations

Composition	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Frais directs des projets	16 079 206	16 907 263
Frais de personnel	5 221 744	5 007 630
Frais de déplacement et de représentation	189 322	183 407
Frais matériels	418 226	417 111
Frais d'entretien	264 350	236 263
Collecte/Recherche de fonds	877 804	884 243
Amortissements	191 045	100 381
	23 241 696	23 736 298

Frais de personnel

Composition	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Total frais de personnel	5 221 744	5 007 630
dont part de l'employeur à la prévoyance professionnelle	345 827	317 462

Les frais de personnel se distribuent comme suit (calculés en pourcentage de poste) :

Composition	31.12.2016	31.12.2015
Suivi des projets	26 %	26 %
Politique de développement et lignes directrices	13 %	12 %
Administration	19 %	19 %
Information et formation	42 %	43 %
	100 %	100 %
Effectifs (au 31.12)	53	49
Nombre de postes à plein temps (au 31.12)	39,30	36,95

Engagements en matière de prévoyance en faveur du personnel

Les employé-e-s d'Action de Carême sont assuré-e-s contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité auprès d'Allianz Suisse Société d'assurances sur la vie SA, 8010 Zurich, conformément à la convention d'adhésion ou à l'assurance collective. Il s'agit d'un plan de prévoyance à primauté des cotisations dans lequel les travailleurs et les employeurs acquittent des cotisations fixes. Cette assurance collective n'impose aucune autre obligation à l'Action de Carême et il n'existe pas non plus d'utilité économique au 31 décembre 2016 (comme pour 2015). Il n'existe par ailleurs pas de réserve de cotisations de l'employeur.

L'assurance collective d'Allianz Suisse Société d'assurances sur la vie SA est une assurance complète dans laquelle le taux de couverture est de 100 % (comme lors de l'exercice précédent). À la fin de l'exercice, les engagements envers Allianz Suisse Société d'assurances sur la vie SA se montaient à CHF 463,70 (contre CHF 0 en 2015).

Rémunérations des membres des organes de direction

Les jetons de présence des membres du Conseil de fondation ont atteint CHF 36 200 (contre CHF 13 500 en 2015), dont CHF 5 200 versés au président (contre CHF 1 200 en 2015).

Les charges brutes de personnel des six membres de la direction (5,8 postes à plein temps [5,05 en 2015]) se sont élevées à CHF 1 001 476 (contre CHF 860 551 en 2015).

14) Produits financiers

Produits financiers	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Intérêts des comptes en banque	1 491	2 416
Intérêts et dividendes des titres	87 448	96 255
Gains sur cours	174 937	5 181
	263 876	103 852

Charges financières	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Frais bancaires	1 157	923
Pertes sur cours titres et liquidités	4 765	113 266
Frais de placement des titres	8 158	8 736
	14 080	122 925
Résultat financier avant variation réserve de fluctuation	249 796	-19 073
Variation réserve de fluctuation	-68 028	109 151
Résultat financier après variation réserve de fluctuation	181 768	90 078

15) Impôts

Composition	2016 (CHF)	2015 (CHF)
Impôts ordinaires sur le bénéfice et sur le capital	36 618	40 840
Impôts différés passifs/actifs	-9 500	-9 500
	27 118	31 340

Autres indications

Nom, forme juridique et siège

Action de Carême, l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse, est une fondation ecclésiastique de droit suisse dont le siège est à Lucerne.

Prestations fournies à titre bénévole

Les paroisses, les groupes de solidarité, les organisations de jeunesse et d'innombrables bénévoles participent à la campagne œcuménique d'*Action de Carême* et de *Pain pour le prochain* en collaboration avec *Etre partenaires*. Ils effectuent un travail bénévole impossible à chiffrer lors d'innombrables séances d'information, soupes de carême, actions publicitaires, collectes et services religieux. Cet élément bénévole fait aussi partie intégrante de la qualité de notre travail.

Engagement von Multiplikator/innen und Freiwilligen

Nombre d'heures	env.	250 000
Nombre de personnes	env.	25 000

* Estimation réalisée sur la base des informations des paroisses. Préparation et réalisation de services religieux, soupes de carême, séances d'information, distribution du calendrier de carême, préparation et réalisation de la Journée des roses, etc.

Engagements à long terme pour des contrats de bail non portés au bilan

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2016 :

Contrat de bail du copieur (jusqu'au 21.11.2018)	CHF	23 633	hors TVA
Contrat de bail centrale de Lucerne (jusqu'au 28.02.2021)	CHF	638 031	
Contrat de bail secrétariat de Lausanne (jusqu'au 28.02.2019)	CHF	109 460	

Les contrats de bail à long terme suivants étaient en vigueur au 31 décembre 2015 :

Contrat de bail du copieur (jusqu'au 21.11.2018)	CHF	35 964	hors TVA
Contrat de bail centrale de Lucerne (jusqu'au 28.02.2021)	CHF	791 158	
Contrat de bail secrétariat de Lausanne (jusqu'au 28.02.2019)	CHF	159 980	

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels consolidés 2016 ne s'est produit après la date de clôture.

Le Conseil de fondation d'*Action de Carême* a approuvé les présents comptes annuels consolidés le 8 mai 2017.



Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de

l'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse, Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

En notre qualité de réviseurs des comptes annuels consolidés, nous avons vérifié les comptes annuels consolidés (bilan, compte de charge et profit, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de l'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux statuts et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

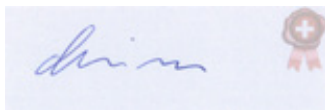
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728 a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Lucerne, le 6 avril 2017

Balmer-Etienne AG



Ueli Christen
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)



Erika Wermelinger-Kurmann
Experte-réviseur agréée



Rapport de performance 2016

Oser le changement

Sur le plan institutionnel, l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie « Oser le changement – œuvrer pour la justice dans le monde » ont constitué le principal projet de l'année écoulée. Le 22 février, le Conseil d'administration approuvait l'orientation générale de la stratégie 2017 à 2022, ainsi que ses thématiques prioritaires. L'organe suprême d'*Action de Carême* donnait aussi ses suffrages à la planification et à la mise en place de la nouvelle structure, ainsi qu'au plan financier à moyen terme. Avec sa nouvelle stratégie, notre organisation veut axer systématiquement ses activités sur la transformation, c'est-à-dire qu'elle veut contribuer à un changement de mentalité tant au Nord qu'au Sud et lancer des initiatives de transformation sur les plans personnel, social, économique et politique afin de promouvoir un style de vie durable et de garantir des moyens de subsistance à tous les habitants de la planète. *Action de Carême* regroupe ses activités autour de deux thèmes centraux : « Droit à l'alimentation » et « Économie durable », complétés par le thème transversal du genre. *Action de Carême* a par ailleurs élaboré une théorie du changement institutionnelle afin de présenter de façon encore plus claire son fonctionnement général. Cette théorie formule des objectifs, identifie des facteurs favorisant ou entravant le développement, et établit les interactions entre les difficultés, les visions, les phases stratégiques, les objectifs généraux et les impacts. Dans ce cadre, *Action de Carême* a élaboré un modèle de résultats global pour cerner des éléments centraux tels que les aspects de la transformation, la foi et la religion conçues comme des moteurs du changement, le respect et la promotion des droits humains et la priorité accordée aux thèmes « Droit à l'alimentation », « Économie durable » et « Genre ».

Notre organisation a ensuite lancé sur un rythme élevé les démarches qui permettent de concrétiser cette vision stratégique. Elle a ainsi dû recruter les nouveaux responsables

de section, revoir tous les descriptifs de poste et adapter le système salarial aux nouvelles fonctions. Ayant réussi à respecter un calendrier serré, elle a mis en place sa nouvelle structure le 1er octobre 2016, une réussite qui aurait été impensable sans les efforts supplémentaires consentis par les membres du Comité de direction et l'ensemble du personnel.

Promouvoir la justice dans le monde

Durant la campagne œcuménique 2016, *Action de Carême* a abordé le sujet de la responsabilité sociale des entreprises et a pris l'exemple du Burkina Faso pour dénoncer l'impact dévastateur de l'extraction de l'or sur la population locale : déplacements, pollution de l'eau, versement d'indemnités insuffisantes pour les terres et les villages, tels sont les abus attestés par les recherches. Une étude narrative a montré que les démarches lancées par des organismes internationaux, les codes de conduite volontaires et les règles de déontologie internes adoptées par des branches ne préviennent pas ces abus, alors qu'un dispositif contraignant, comme celui que demande l'initiative pour des multinationales responsables, accorderait davantage de droits à la population locale. Pour la première fois, nous avons récolté des signatures pour une initiative populaire durant la campagne œcuménique. Tant *Action de Carême* que Pain pour le prochain ont dépassé à la fin de la campagne œcuménique l'objectif qu'ils s'étaient fixé (10 000 signatures par organisation). Grâce à l'argumentation solide et à l'engagement exemplaire des bénévoles dans les paroisses, notre organisation a même récolté plus de 15 000 paraphes. De tous les membres de la coalition, seules deux organisations ont apporté davantage de signatures que nos deux œuvres d'entraide.

Nos intervenant-e-s ont réalisé 83 séances de formation et autres événements sur le thème de la campagne dans des paroisses. Ces manifestations, qui visaient des objectifs divers – sensibilisation au sujet des droits de l'homme et des mines d'or, information sur les projets d'*Action de Carême*

et soutien à la collecte de fonds – , nous ont permis de toucher directement 3500 personnes, services religieux non compris. Par la voie des médias, la campagne a touché environ 45 % de la population suisse.

En automne, nous avons passé au révélateur le comportement éthique des distributeurs de téléphones portables en Suisse. Nous avons examiné la politique adoptée par les revendeurs (Swisscom, Sunrise, Salt et Mobilzone) envers l'utilisation de benzène dans la chaîne de production. L'impact de la campagne a été considérable. Les titres romands et les journaux en ligne ont bien relayé le slogan « Le benzène tue » et Swisscom a adopté des mesures concrètes d'amélioration. Si Sunrise s'est également montrée ouverte à la discussion, Salt et Mobilzone ont en revanche refusé de nouer un dialogue sur la question.

Nouveaux programmes pays, défense des droits humains et aide d'urgence

Action de Carême a revu ses 14 programmes pays afin de tenir compte de leur évaluation et de la nouvelle stratégie, une démarche capitale pour notre département Coopération internationale. Elle a aussi conçu, sur la base de sa théorie du changement institutionnelle, un modèle de résultats pour chaque pays. Son Conseil de fondation a approuvé en novembre la totalité des programmes pays, qui ont ainsi pu être opérationnalisés en 2017.

En juin, Nora Polie Sukal de l'ethnie b'laan a eu l'occasion d'exposer devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies la menace que constitue un projet de mine aux Philippines. Sa visite en Suisse entraine dans le cadre de la campagne menée par *Action de Carême* pour éviter que les b'laan soient expulsés de leurs terres ancestrales. Autre moment fort de l'année écoulée, l'accompagnement que nous avons dispensé à des défenseurs-euses colombiens des droits de l'homme, qui se sont déplacés en Afrique du Sud pour protester devant le siège du groupe Anglo Gold Ashanti contre un projet de mine dans les Andes colombiennes. Leur message était clair : « L'eau est plus précieuse que l'or ».

En octobre, le cyclone Matthew a traversé et ravagé Haïti, laissant 158 morts, 1937 blessés et 9635 maisons inondées et endommagées à Tiburon et Chardonnières, deux communes où *Action de Carême* est présente. Notre organisation a octroyé une aide pour des projets d'urgence et de reconstruction.

Difficultés

L'année 2016 n'a pas été de tout repos pour la recherche de fonds. C'est en particulier pour les donateurs institutionnels, les paroisses et les institutions d'Église que le résultat a été insatisfaisant, tandis que les particuliers sont restés fidèles à *Action de Carême*, notamment grâce aux nouveaux instruments comme le magazine « Perspectives » et les mesures de marketing direct, dont l'efficacité reste entière. Deux changements importants se sont produits au sein du Comité de direction : à la fin mars 2016, Dominik Hasler a quitté *Action de Carême*. C'est Caterina Castelli qui a pris sa succession le 1er avril 2016. La nouvelle stratégie a aus-

si entraîné une modification de la structure, et des divergences de vues sur la façon de mettre en place la nouvelle culture de direction ont amené le directeur Patrick Renz à quitter son poste le 13 juillet 2016. L'intérim a été assuré par Matthias Dörnenburg. C'est en octobre que le poste de directeur, avec un profil légèrement modifié, a été mis au concours. Bernd Nilles, qui a été choisi par le Conseil de fondation en janvier 2017, entrera en fonction le 19 avril 2017.

Gouvernance et contrôle de gestion

Le Comité de direction examine chaque trimestre les principaux indicateurs, l'application du plan annuel et les rapports du service de conformité dans le cadre du contrôle de gestion. À un rythme semestriel, il examine par ailleurs la mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI) et évalue les principaux risques avant d'en faire rapport au Conseil de fondation. À cette occasion, il réévalue les risques existants, recense les nouveaux risques et formule les mesures de prévention pouvant être envisagées pour écarter les principaux risques. Tant le tableau des risques que le rapport concernant le SCI sont transmis à la Commission de gestion (CdG) à des fins informatives. Chaque semestre, le Conseil de fondation analyse les risques dans sa perspective et adopte, le cas échéant, les mesures de prévention qui s'imposent.

Perspectives

Eu égard à la situation tendue en 2016 côté recettes, la priorité en 2017 va à la stabilisation du produit. Dans les pays où nous sommes présents, nous introduisons et mettons en œuvre les nouveaux programmes. Après une année marquée par de nombreux changements, il importe de consolider la structure et de donner aux nouvelles unités opérationnelles les outils qu'il leur faut pour relever les défis formulés par la stratégie. Il s'agira aussi de faire connaître au public les questions soulevées par l'Agenda 2030, de réfléchir à la démarche de transformation nous amenant à un mode de vie durable et d'agir en conséquence, tant dans les programmes qu'au sein de notre organisation.

Prestations financières

L'exercice 2016 clôt sur un excédent de recettes de 193 929 francs (contre CHF 1 446 387 en 2015), ce qui est sensiblement supérieur à la somme budgétée (excédent de dépenses de CHF 166 000).

Les recettes provenant des dons et des subventions (sans la DDC) s'élevèrent à 16 392 502 francs (contre CHF 18 285 017 en 2015), soit 1 892 515 francs de moins (-10,35 %). Les legs, qui avaient été très élevés en 2015 (CHF 1 968 046), ont reculé à CHF 1 122 788, et la subvention de la DDC a elle aussi enregistré une diminution, certes légère (de CHF 5 553 833 à CHF 5 466 275). Avec le produit du négoce et des prestations de services, le produit d'exploitation totalise 22 929 974 francs (contre CHF 24 907 094 en 2015), soit 1 977 120 francs de moins (-7,9 %).

En 2016, *Action de Carême* a consacré 13 024 595 francs (contre CHF 13 374 890 en 2015) à ses projets au Sud, ainsi qu'aux recherches et aux campagnes de politique de dé-

veloppement. Les montants consacrés aux projets suisses et à la part diocésaine, ainsi qu'aux projets de formation et de sensibilisation ont diminué respectivement de 349 907 (-18,8 %) et de 94 653 francs (-2,5 %). Ces variations découlent de la stratégie d'Action de Carême : développer les projets au Sud, étendre les recherches et les activités en matière de politique de développement et renforcer les programmes de sensibilisation. En tout, nous avons comptabilisé 20 797 352 francs au titre de dépenses directes des projets, ce qui représente une baisse de 684 778 francs (-3,2 %). Les charges d'administration et de recherche de fonds ont quant à elles augmenté pour se situer à 2 444 345 francs (contre 2 254 168 en 2015). Le recul des dons et l'accroissement des versements opérés en faveur des projets aboutissent à une perte opérationnelle de 311 723 francs (contre un gain de CHF 1 170 796 en 2015). Le bon rendement des immeubles et des produits financiers a toutefois permis à Action de Carême de clore l'exercice 2016 sur un résultat positif.

Remerciements

Action de Carême remercie tous les donateurs-trices privés, institutions, paroisses et bénévoles pour leurs dons, leur participation et leur soutien énergique. Le rapport financier fait état du soin qu'Action de Carême apporte à l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. De plus, de nombreuses per-

sonnes consacrent chaque année environ 250 000 heures de bénévolat à Action de Carême, surtout dans les paroisses, contribuant ainsi à nos activités de sensibilisation et de recherche de fonds.

Coopérations et participations

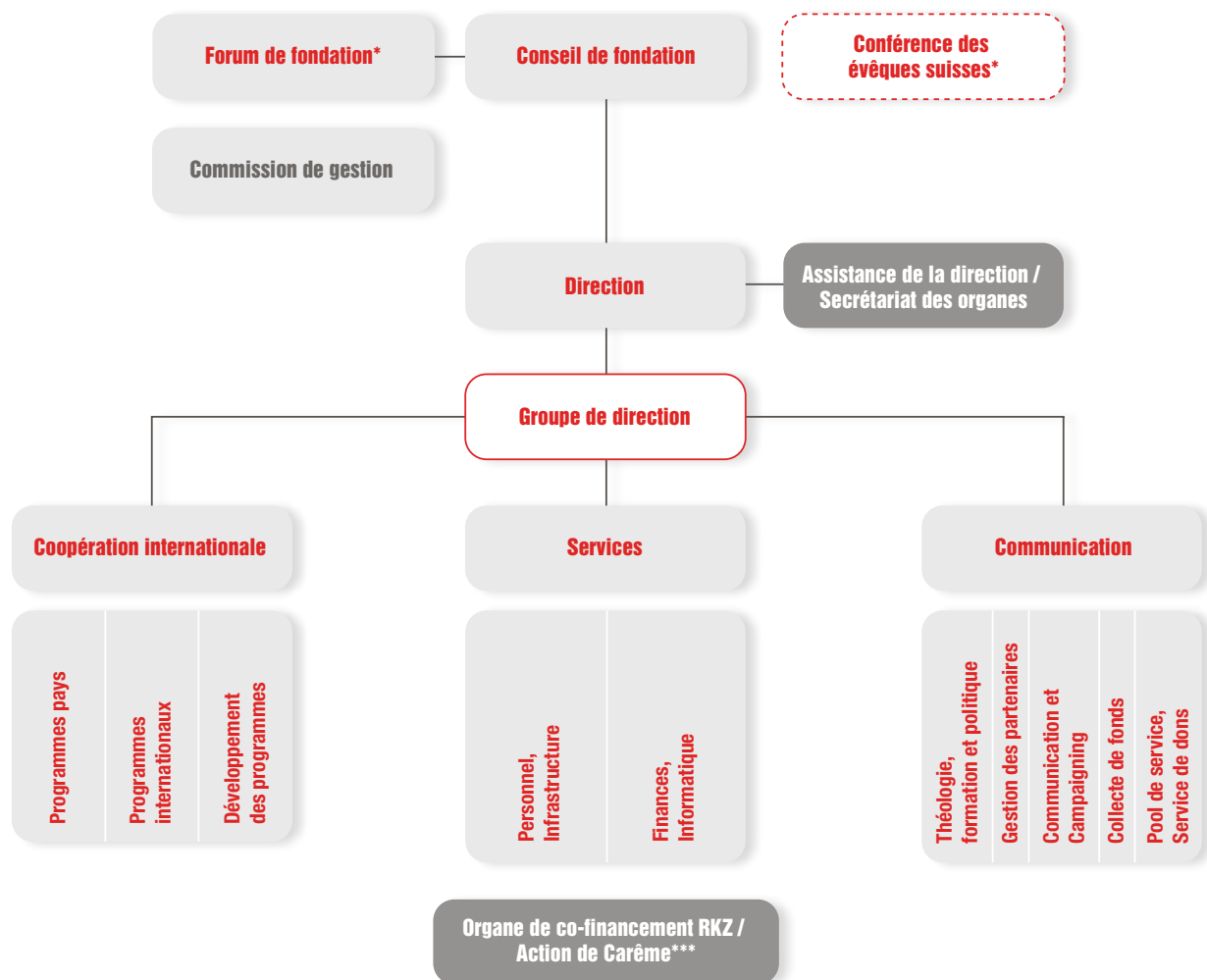
Action de Carême réalise chaque année la campagne œcuménique de carême avec *Pain pour le prochain* et *Etre partenaires*. Action de Carême collabore aussi avec *Pain pour le prochain* en matière de politique de développement et pour diverses questions d'ordre organisationnel. Alliance Sud est un acteur important de la politique de développement en Suisse. À l'échelon international, Action de Carême est membre de la CIDSE, le réseau des œuvres d'entraide catholiques.

Action de Carême est liée à la Direction du développement et de la coopération (DDC) par un contrat-cadre valable de 2013 à 2016. Pour la période 2017 à 2018, elle a signé un nouveau contrat le 12 janvier 2017. Action de Carême siège au conseil de la Fondation Max Havelaar (Suisse) en qualité de membre fondateur et est représentée au sein de l'association Step par un membre du comité. Elle détient aussi une participation au capital de claro fair trade SA et d'Oikocredit, sans représentation au sein de leur conseil d'administration.

Matthias Dörnenburg, directeur ad interim



Structure au 1.10.2016



Lieux de travail: Siège central à Lucerne, Bureau romand à Lausanne, Bureau de la Suisse italienne à Lugano.

* Le Forum de fondation élit sept des neuf membres du Conseil de fondation, la Conférence des évêques suisses en nomme deux.

** Le/la chef-fe de chaque département est membre du groupe de direction.

*** Commission paritaire de planification et financement CES-Action de Carême/RKZ ainsi que les groupes spécialisés 1–3.

Organes

Forum de fondation

Dr Lucrezia Meier-Schatz, présidente (depuis le 13.11.2006)

Conseil de fondation

Mgr Felix Gmür, président, évêque de Bâle (depuis le 1.7.2013)
 Eric Sottas, vice-président, juriste (depuis le 1.8.2011)
 Andrea Koster Stadler, agente pastorale Laïque, catéchiste (depuis le 19.5.2008)
 Dr Hans Stadler-Planzer, historien (depuis le 25.11.2008)
 Dr Erwin Tanner, secrétaire général de la Conférence des évêques suisses (depuis le 1.11.2011)
 Dominique Rossier-Musso, chargée d'enseignement (depuis le 1.12.2011)

Luigi Pedrazzini, juriste (depuis le 1.1.2014)
 Anne Seydoux-Christe, conseillère aux Etats (depuis le 1.7.2014)
 Beat Curau-Aeppli, chef d'entreprise (depuis le 1.7.2014)
 Peter Niggli, ancien directeur d'Alliance Sud (depuis le 27.5.2015)

Commission de gestion

Bruno Vocat, président, expert-comptable diplômé (depuis le 11.12.2008)
 Dr Esther Müller, administratrice de l'université de Lucerne (depuis le 1.1.2012)
 Dr Manfred Stüttgen, conseiller en entreprise (jusqu'au 17.3.2016)
 Peter Briker, chef d'entreprise (depuis le 9.11.2016)

Groupe de direction

Bernd Nilles, directeur (depuis le 19.4.2017)
 Dr Patrick Renz, directeur (du 1.4.2014 au 13.7.2016)
 Matthias Dörnenburg, co-responsable du département Communication (depuis le 1.4.2001) et directeur ad interim (du 14.7.2016 au 18.4.2017)
 Markus Brun, co-responsable du département Coopération internationale (membre du groupe de direction depuis le 1.3.2006)
 Caterina Castelli, responsable du département Services (depuis le 1.4.2016)
 Sonja Kaufmann, co-responsable du département Communication (depuis le 28.4.2015, ad interim depuis le 20.11.2014)
 Daniel Hostettler, co-responsable du département Coopération internationale (depuis le 15.5.2016)

La fondation *Action de Carême* poursuit les objectifs suivants :

- Apporter son soutien au travail de l'Eglise et aux projets des organisations de coopération au développement dans le monde entier en faveur des personnes défavorisées sur le plan économique et social, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine (coopération pastorale et coopération au développement).
- Dégager des ressources afin de soutenir des projets pastoraux de l'Eglise en Suisse (Secteur Suisse) en collaboration avec la Conférence des évêques et les organisations ecclésiales.
- Prendre part au débat sur la politique de développement et participer à la prise de décisions dans ce domaine.
- Encourager la solidarité de la population suisse avec le reste du monde par un travail œcuménique d'information et de sensibilisation.
- Contribuer, par des idées d'activités et du matériel didactique, à l'animation du carême.



**FASTENOPFER
ACTION DE CARÊME
SACRIFICIO QUARESIMALE**

Avenue du Grammont 7
1007 Lausanne
+41 21 617 88 81
actiondecareme@fastenopfer.ch
www.actiondecareme.ch
CCP 10-15955-7
IBAN CH31 0900 0000 1001 5955 7

Alpenquai 4
6002 Lucerne
+41 41 227 59 59
mail@fastenopfer.ch
www.fastenopfer.ch
www.facebook.com/fastenopfer
PC 60-19191-7
IBAN CH16 0900 0000 6001 9191 7

Via Cantonale 2 A
6901 Lugano
+41 91 922 70 47
lugano@fastenopfer.ch
www.sacrificioquaresimale.ch
CCP 60-19191-7
IBAN CH16 0900 0000 6001 9191 7